

MARTYROLOGE DES ETATS-UNIS.

Nous extrayons de l'almanac catholique américain la liste suivante des prêtres et des religieux mis à mort pour la foi sur le territoire des Etats-Unis. *L'Abeille* a déjà publié (vol. VI, No 28) une liste des **MARTYRS DU CANADA.**

1541. Le P. Jean de Padilla, Franciscain, au Nouveau Mexique. Le F. Jean de la Croix, du même ordre, à Pecos, au Nouveau Mexique.

1547, au mois de juin. Les P. P. Louis Cancer et Diego de Pennulosa, Dominicains, en Floride.

1566 en octobre. Le P. Pierre Martinez, Jésuite, en Floride.

1570, en février. Les P. P. Jean B. Segura, Louis Quiroz, les F. F. Jean B. Mendez, Gabriel de Solis, Christophe Redondo, Pierre Linarez, Jésuites, en Virginie.

1581, en septembre. Les P. P. François Lopez, et Jean de Sainte Marie, et le F. Augustin Rodriguez, Franciscains, au Nouveau Mexique.

1597, en septembre. Les P. P. Pierre de Corpa, Michel de Aunon, Blaise Rodriguez et le F. Antoine de Badajoz, Franciscains, à St. Augustin, Floride.

Vers le même temps, deux Pères du même ordre, mis à mort à Puaray, N. Mexique.

Entre 1600 et 1613, le P. Jean Letrado, du même ordre, à Zuni.

1613. Le F. Gilbert du Thet, Jésuite, à l'île du Mont-désert, Maine.

1632. Le P. Martin de Arbide, Franciscain, à Zuni.

1642, 29 septembre. Le F. René Goupil, Jésuite, chez les Iroquois, état de New-York.

1646, 18 octobre. Le P. Isaac Jogues, Jésuite, au même lieu.

1661, en août. Le P. René Menard, Jésuite, à la rivière Menomonee.

1680, 19 septembre. Le P. Gabriel de la Ribourde, Franciscain, chez les Illinois.

1686 ou 1687. Les PP. Zénobe Membre, et Maxime Leclercq, Franciscains, et M. Ch. Kleville, Sulpicien, au Texas.

1700. Le P. Jacques Gravier, Jésuite, chez les Illinois.

1702, Octobre. M. Nicolas Foucault, prêtre du Séminaire de Québec, en Louisiane.

1704. Trois Pères Franciscains, à S. Marc, Floride.

1706. Le P. Nicolas B. Constantin, Franciscain, au Détroit.

1706 ou 1707. M. Jean François Buisson de Saint-Côme, prêtre du Séminaire de Québec, en Louisiane.

1721, septembre. Le P. Joseph Pita, Franciscain, à Carniceria, Texas.

1724, 23 août. Le P. Sébastien Rale, Jésuite, à Norridgewalk, Maine.

1729, 28 novembre. Le P. du Poisson, Jésuite, chez les Natchez. La même an-

née, 11 décembre, le P. Souel, Jésuite, chez les Natchez.

1730. Le P. Senat, Jésuite, chez les Natchez.

1750. Le P. Prieur Silva, Franciscain, Rio Grande, Texas.

1752. Le P. François Gonzabal, Franciscain, à S. François Xavier, Texas.

1758, 16 Mars. Les P. P. Alonzo G. de Ferreros, et Joseph Sanestevan, à S. Subas, Texas.

1774. Les PP. Jean Dias, Mathieu Morena, François Garces, Jean Barranèche, Franciscains, sur la rivière Colorado, Californie.

1775, 4 novembre. Le P. Louis Jayme, Franciscain, à San Diego, Californie.

1832. Le P. Dias, Franciscain, à Nacogdoches, Texas.

Total 52, dont 31 Franciscain, 16 Jésuites, 2 Dominicains, 2 prêtres du Séminaire de Québec, 1 Sulpicien.

ANTIQUITÉS CANADIENNES.

LESTRE DU ROY LOUIS XIII,

Au sieur d'Aulnay Charnisay, Commandant es forêts de la Héve. Port-Royal, Pentagoët et costes des Etchemins en la Nouvelle France, pour regler les bornes du Commandement entre luy et le Sr De la Tour, du 10 fevrier 1638.

Monsieur d'Aulnay Charnisay, Voullant qu'il y ayt bonne intelligence entre vous et le Sieur de la Tour, sans que les limites des lieux où vous aurez à commander l'un et l'autre puissent donner subiet de controuerse entre vous, J'ay iugé à propos de vous faire entendre particulièrement mon entention touchant l'estenduë desdits lieux, qui est que, sous l'auctorité que j'ay donné à mon cousin le Cardinal Duc de Richelieu sur toutes les terres nouvellement descouvertes par le moyen de la navigation dont il est surintendant, vous soyez mon lieutenant general en la côte des Etchemins, à prendre depuis le milieu de la terre ferme de la Baie Française en tirant vers les Virgines, et Gouverneur du Pentagoët; et que la charge du Sieur de la Tour mon lieutenant general en la côte d'Acadie, soit depuis le milieu de la Baie Française jusques au Détroit de Canseau. Ainsi vous ne pourrez changer aucun ordre dans l'habitation de la Rivière Saint-Jean faite par ledit Sieur de la Tour, qui ordonnera de son économie et poupl. de comme il iugera à propos; et ledit Sieur de la Tour ne s'ingérera pas non plus de rien changer es habitations de la Héve et Port-Royal, ni des Ports de ce qui y est. Quant à la troque, l'on en usera comme l'on a fait du vivant du Commandeur de Razilly; vous continuerez au reste et redoublez vos soins en ce qui est de la conseruation des lieux qui sont dans l'es-

tendue de vostre charge, et specialment de prendre garde exactement qu'il ne s'establisce aucun estranger dans le pais et costes de la Nouvelle France, dont les Loys mes predecessems ont fait prendre possession en leur nom. Vous me donnerrez compte au plus tost de l'estat des affaires de delà, et particulièrement sous quel pretexte et avec quel aduen et commissions quelques estrangers se sont introduicts et ont formé des habitations es dites costes, afin que j'y fusse pour voir et vous enuoye les ordres que ie iugeray necessaires sur ce subiet par les premiers vaisseaux qui iront en vos quartiers. Sur ce ie prie Dieu qu'il vous ayt, monsieur d'Aulnay Charnisay, en sa sainte garde.

Esript à Sainet Germain en Laye, le 10 february 1638.

(Signé) LOUIS.
Et plus bas BOUTHILLIER.

PRÉVOYANCE DE JEANNE DE NAVARRE.

Le célèbre college de Navarre, dont les bâtiments sont maintenant affectés à l'École polytechnique, fut fondé par la reine Jeanne de Navarre, épouse de Philippe-le-Bel. Cette princesse l'avait doté d'une rente de 2000 lbs. tournois, pour l'entretien de 70 boursiers dont le roi était considéré comme le premier. Il paraît que le revenu de la bourse royale servant à acheter des verges pour châtier les 69 autres boursiers.

AVIS A MM. LES EXTERNES!

Un règlement de 1666 portait que les classes devaient commencer à 5 heures d'un matin dans les écoles de l'Université de Paris.

Parmi les objets vendus à Londres, comme ayant appartenu à l'Empereur Napoléon, on cite une savonnette qui fut payée plus de 300 francs. Lorsque cet objet fut mis à l'adjudication, un amateur fit observer qu'il était fort usé. « Il n'y a rien de surprenant, répondit le commissaire chargé de la vente; ou sait que cette savonnette a fait la barbe à toute l'Europe. »

CHARADE.

Outrage mon entier, il y est insensible;
Mais, Passant, mon premier, ne le provoque pas;
Ma quere e mo trera combien elle est terrible,
Si ma tête irritée te livre des combats.

Le mot de la dernière Charade est: *Râteau, eau; tu, te, ta, au, et, ut, re, est, iste.*

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

L'Abeille paraît une fois par semaine. Le prix de l'abonnement est de 24. 60, payable immédiatement. Les Pensionnaires s'abonnent au bureau de *L'Abeille*.

AGENTS.

- A Sainte-Thérèse M. A. Nantel.
 - À St. Hyacinthe M. F. Rainville.
 - À Ste. Anne M. L. Fournier.
 - Au Collège Joliette M. J. D. Bélanger.
 - À l'Assomption M. M. Legaré.
 - À la Petite-Salle M. A. Gosselin.
 - Chez les Externes MM. F. Gagné,
P. Doherty.
- H. M. HUOT, Gérant.**